



M. JULES MOINEAUX.

Les tribunaux comiques

par Jules Moineaux.

Le chien qui parle.

„Au temps où les bêtes parlaient !” a dit le fabuliste. Donc, elles ont parlé, et si elles ont parlé, pourquoi ne parleraient-elles pas encore ?

Ne rions donc pas trop de l'affirmation d'un marchand de vin qui a cru fermement entendre parler un chien, cet animal étant d'ailleurs réputé pour son intelligence. On n'en est plus à ignorer que, par l'instruction, il joue aux cartes, aux dominos, et gagne généralement les parties contre ses adversaires; pourquoi, dès lors, ne lui apprendrait-on pas à parler ?

C'est l'explication, donnée par le plaignant, de sa crédulité, dont se réjouit fort l'auditoire qui assiste au petit procès d'escroquerie soumis au tribunal.

— Eh bien, lui dit M. le président, vous avez une foi robuste.

Latronche, le plaignant. — Mais, Monsieur le président, les consommateurs qui étaient chez moi, à ce moment-là, l'ont cru aussi.

M. le Président. — Que le chien du prévenu parlait ?

Latronche. — Mais certainement, ni plus ni moins qu'une personne naturelle.

M. le Président. — Vous avez tenu une conversation avec lui ? (*Rires*).

Latronche. — Oh ! non, pas tant que ça.

M. le Président. — Alors, qu'est-ce qu'il a dit ?

Latronche. — Voilà. M. Pivot (c'est le prévenu) entre dans mon établissement avec son chien, qui était un caniche.

M. le Président. — Vous le connaissiez ?

Latronche. — Le chien ?

M. le Président. — Le prévenu.

Latronche. — Je ne les connaissais ni l'un ni l'autre. Alors il se met à une table, le chien saute sur un tabouret à côté de son

maître et se met sur son derrière. Je m'approche, je demande à l'individu ce qu'il faut lui servir: il me répond: „Un bock.” Là-dessus, voilà une voix-toute drôle qui dit: „Moi, un veau !” Je reste de delà, regardant qui est-ce qui avait dit ça avec cette voix-là. Le maître me dit: „Ne faites pas attention, c'est mon chien. — Comment, votre chien ? que je fais. — Oui, qu'il me répond, je lui ai appris à parler.” „Moi, pensez, je ne pouvais pas en revenir; je croyais qu'il se fichait de moi. „Faites-le encore parler”, que je dis. Alors il dit: „Demandez-lui ce qu'il faut lui servir.” „Moi, n'y croyant pas mais pour la chose de voir, je dis au chien: „Qu'est-ce qu'il faut te servir ?” Il recommence: „Un veau !”

Il y avait là ma femme, mes moutards, mon garçon, qui poussaient des oh !... ah !... et les consommateurs aussi, disant: „Ah, il parle !... il parle !...” „Moi j'étais là comme un *Ecce homo*, si tellement que le maître du chien me dit: „Eh bien, servez-nous donc !... Je cours chercher le bock et un morceau de veau, je sers le bock à l'individu et la viande au chien...”

M. le Président. — Vous a-t-il dit merci ? (*Rires*).

Latronche. — Non, il a sauté sur la viande. Alors, voilà ma femme qui m'emmène dans un coin, les moutards viennent, mon garçon vient; là ma femme me dit: „Faut acheter ce chien-là; tu feras faire une enseigne: *Au chien qui parle*; ça ne désemplira pas ici, il y a de l'or à gagner. „Mes moutards me disaient: „Oh ! oui, papa, achète-le !” Mon garçon, lui, me disait: „Ça me fichera rudement de mal, tout ce monde-là qui viendra.”

M. le Président. — Enfin vous l'avez acheté ?

Latronche. — Oui, monsieur, 400 fr.; mais quand j'ai eu donné mon argent, voilà le chien qui dit à son maître: „Ah ! c'est comme ça, tu me vends ! Eh bien, je ne parlerai plus.”

M. le Président. — Et, en effet, il n'a pas reparlé après le départ de son maître ?

Latronche. — Pas un mot, pas une virgule, rien; mais le soir tout le monde s'est fichu de moi; on m'a dit que le maître devait être un ventriloque. Alors me voilà furieux d'avoir été filouté. Je vais chez le commissaire de police, je lui conte mon affaire; il s'est mis à rire à ventre déboutonné.

M. le Président. — Il y avait de quoi; enfin que vous a-t-il dit ?

Latronche. — Il m'a dit que j'étais trop bête, et tant pis pour moi; mais voilà que huit jours après je trouve mon filou à la foire de Montmartre, où il était comme étant saltimbanque; alors je l'ai fait arrêter.

M. le Président, au prévenu. — Vous êtes ventriloque ?

Le Prévenu. — Oui, monsieur.

M. le Président. — Et vous avez escroqué le plaignant en lui faisant accroire que votre chien parlait ?

Le Prévenu. — C'est lui qui m'a tourmenté pour me l'acheter. Je ne voulais pas, vu que je m'en sers pour gagner ma vie; alors le marchand de vin me dit: „Je vous

en donne 200 francs ?” J'ai refusé. „300”, qu'il me dit. Pour lors, je me dis à mon à part que je pourrais me procurer un autre chien, là-dessus le marchand de vin n'attend pas et me dit: „Voyons, je vous en donne 400 francs et, avec ça, le bock et le morceau de veau à l'oeil. „Ma foi, comme il me tourmentait, j'ai accepté.”

M. le Président. — Et le chien, qu'est-il devenu ?

Le Prévenu. — Il est venu me retrouver (*Rires*), mais il est à monsieur, s'il le veut...

Latronche. — Merci, un chien qui ne parle pas !

M. le Président. — Ainsi, c'est vous qui avez tourmenté le prévenu pour lui faire accepter votre argent ?

Latronche. — Parce que ma femme m'avait dit qu'avec l'enseigne du *Chien qui parle* je gagnerais de l'or gros comme moi.

Dans ces conditions, le tribunal a jugé que le délit d'escroquerie n'était pas suffisamment caractérisé, et il a acquitté l'instructeur de chiens.

Morale: Ne soyons pas surpris que les bêtes aient parlé autrefois, quand nous voyons aujourd'hui plus bêtes qu'elles qui parlent également.



Vergessen
Sie
nicht

Ihr Abonnement
auf die

LUXEMBURGER
„ILLUSTRIERTE”

beim Briefträger
zu erneuern !